APPEL À PROJETS 2023 : COURT METRAGE D'ANIMATION

Dans le cadre de son Contrat d'Objectifs et de Moyens 2021-2023 avec la Région Nouvelle-Aquitaine, ÒCtele propose un appel à projets court-métrage d'animation.

Date limite de dépôt des candidatures : 15 décembre 2023

A l'issue de l'instruction réalisée par les chaînes et un comité d'experts professionnels, ÒCtele s'engage sur **1 projet pour un montant forfaitaire de 10 000 €**, éventuellement accompagné d'un apport en industrie (déterminé selon les besoins du projet).
Il est fortement conseillé aux porteurs de projets de bien prendre en compte les critères d'éligibilité.

CHOIX DES PROJETS

Le comité de sélection sera composé de représentants de la chaîne et de lecteurs issus du monde professionnel. La sélection définitive des projets interviendra au plus tard le 15 janvier 2024.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

GENRE : Court-métrage d'animation.

CANDIDATS :

Les projets déposés doivent impérativement répondre à l'un des critères suivants :

- projet porté par une entreprise dont le siège social est en Région Nouvelle-Aquitaine et dont l'objet principal est la production audiovisuelle ou cinématographique (code APE 5911 A ou C).
- projet porté un.e auteur.trice résidant en Région Nouvelle-Aquitaine.
- justifier d'un lien culturel fort avec la culture occitane, se traduisant par le sujet qui doit être lié aux caractéristiques culturelles, historiques ou sociales.

THÉMATIQUES : Libre.

DUREE : 30 minutes maximum.

LANGUES : Les porteurs de projets devront impérativement livrer une version occitane à ÒCtele. Les coûts des versions sont à inclure dans le budget prévisionnel de production.

AUTRES CRITÈRES :

Le comité de lecture sera particulièrement attentif aux critères suivants :

- Qualité des projets : pertinence du sujet, qualité du scénario, originalité de la mise en scène et univers graphique.
- Stratégie de production et de distribution.
- « Prêt à diffuser » disponible à partir de janvier 2026.
- Mobilisation et/ou formation de compétences artistiques ou techniques occitanophones dans le cadre du projet.
- Projets répondant aux critères d'éligibilité des aides à la production du CNC et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les projets de séries ne sont pas recevables.

INSTRUCTIONS DES PROJETS

Les dossiers doivent être présentés en français. Les dialogues du scénario peuvent être présentés en occitan.

Les projets doivent être adressés jusqu'au 15 décembre 2023, par courrier électronique en un seul fichier au format PDF (10 Mo) maximum à l'adresse électronique : mlavit@octele.com

Un accusé de réception sera transmis aux porteurs de projets après vérification de l'éligibilité des projets dans un délai d'une semaine à compter de la clôture de l'appel à projets.

Le dossier devra obligatoirement comporter :

Bloc artistique :

- Une fiche artistique et technique précisant les coordonnées des auteurs, réalisateurs, producteur délégué, coproducteurs ; le planning de production ; les caractéristiques techniques de l'œuvre (durée, format, techniques d'animation employées …) ; les lieux de fabrication ; l'équipe artistique et technique prévisionnelle.
- Un résumé du film.
- Une note d'intention de l'auteur et du réalisateur.
- Une note d'intention du producteur.
- Un scénario.

- Une note de réalisation précisant le traitement de l'œuvre.
- Élément visuel : recherches graphiques, présentation des personnages et décors, story-board, animatiques …
- Un devis prévisionnel détaillé.
- Un plan de financement prévisionnel précisant les financements acquis le cas échéant.
- Les CV des auteurs et réalisateurs. (incluant des liens vers des œuvres précédentes)
- Une présentation de la structure de production.

Bloc administratif :

- La copie du contrat de cession de droits d'auteurs.
- Un Kbis de moins de 3 mois.

Contact :

ÒCtele
Marie Lavit
mlavit@octele.com
Tél: 07 68 71 08 08
05 47 41 48 93